

Un habitant de Plogoff poursuivi
en vertu de la loi anti-casseurs

Quimper : affrontements devant le palais de justice

Plus d'une centaine d'habitants de Plogoff sont venus assister hier à Quimper au procès de Clet Ansquer, ancien gardien de prison arrêté lors des affrontements du 19 février. A l'extérieur de la salle d'audience, trois mille manifestants ont parcouru les rues pendant le début de l'après-midi. En fin de journée de sérieux affrontements se sont produits devant le palais de justice.

Quimper (correspondance)

Plogoff, par la grâce d'une procédure de flagrant délit s'est trouvée hier transportée au palais de justice de Quimper et Clet Ansquer, emprisonné depuis une semaine, a dû trouver réconfortants les sourires et les marques d'amitié de ceux et celles, une centaine, qui étaient venus le soutenir.

Les hommes avaient sorti les cravates et les belles vestes, les femmes les vêtements de ville. Clet Ansquer, assis dans le box des accusés entre deux gendarmes, semble un peu désemparé par l'énormité de la salle de la Cour d'Assises où, faute de place, le tribunal correctionnel doit siéger. Poursuivi pour avoir mené « une action concertée menée à force ouverte contre les forces de l'ordre » au titre de la loi anti-casseur, il reconnaît très vite avoir effectivement lancé « un ou deux cailloux » sur les gendarmes mais nie farouchement avoir manipulé une fronde : « jamais je n'en ai porté, mais c'est vrai que je suis venu presque tous les jours à la manifestation avec les autres. Je dis non, au nucléaire, mon devoir est d'être sur le tas ».

Les gendarmes « victimes » des pierres de l'accusé sont formels, ils le reconnaissent et donnent tous force détails, tous semblables à la minute près, sur son emploi du temps quotidien à l'heure des affrontements. Ils semblent d'ailleurs moins lui reprocher ses projectiles que les invectives qu'il ne leur aurait pas ménagées. Un gendarme viendra ainsi assurer à la barre : « il était parmi les plus durs, nous disait qu'on était pire que des SS et qu'on partirait de Plogoff les pieds devant ». Et un autre gendarme à la stature d'athlète ajoutera, pleurnichard : « il m'a dit mes couilles, bande d'enculés ».

Dès le début de l'audition des témoins de la défense, on a su cependant que ce procès ne serait pas celui de l'accusé, mais bien celui de tout Plogoff et Jean-Marie Kerloc'h, le maire de la commune devait le démontrer dans un raccourci : « c'est le procès des 2300 habitants qu'il faudrait faire ; si on veut le calme à Plogoff il faudra déporter toute la population. Clet Ansquer est un honnête homme, il défend le patri-
moine que lui ont légué ses

ancêtres. Dans le cas contraire, il aurait à rougir ».

Des femmes de Plogoff, celles-là mêmes qui font face aux gendarmes tous les jours, viennent ensuite en termes simples et émouvants réaffirmer leur solidarité avec l'accusé ; elles déclenchent sourires sarcastiques, grimaces et remarques acerbes chez le Procureur de la République Constant qui se fait vertement remettre en place par Maître Mignard, l'un des trois avocats de Clet Ansquer.

Tous les témoins sans exception dénoncent la présence policière, « l'occupation » de Plogoff, la « parodie de démocratie » de la procédure d'enquête. Brice Lalonde vient dire : « lorsqu'une situation est intolérable, il faut lui résister. Il n'y a pas la moindre possibilité pour les citoyens de donner leur avis sur le nucléaire. Les habitants de Plogoff sont l'honneur de notre pays ». Pierre Laurent, ancien cadre supérieur d'EDF et solide anti-nucléaire de 76 ans ajoute : « les barricades communales et des gestes comme celui de Clet Ansquer étaient inscrits dès le début dans la procédure choisie. Ce qui fait l'honneur d'une démocratie, c'est le respect de ses minorités. Dans les événements actuels il faut tenir compte du tempérament breton et de l'échauffement causé par tous ces vasques et tous ces boucliers ».

Yann KERMOR

PANNE

La Floride en partie privée d'électricité

USA: nouvelle fuite nucléaire

Depuis deux jours une partie importante de la Floride est privée d'électricité.

La centrale nucléaire de Crystal River qui avait déjà connu de nombreuses défections est en effet tombée à nouveau en panne. Cette fois l'incident a l'air d'être sérieux. Pour le moment la compagnie d'exploitation se réfugie dans l'imprécision : la centrale a été arrêtée auto-

matiquement à la suite de la fuite d'une valve du système de refroidissement. Les raisons de cette fuite n'ont pas été précisées de façon claire. Tout au plus sait-on que 170 000 litres d'eau légèrement radioactive se sont déversées dans une partie du bâtiment entraînant l'évacuation d'urgence du personnel de la centrale. Mais, précise un porte-parole de la compagnie d'exploitation, l'incident ne présente aucun

danger pour le public et le réacteur n'a subi aucun dommage ; tout au plus faudra-t-il plusieurs jours pour qu'il se refroidisse.

La centrale de Crystal River est du même type que celle de Three Mile Island fermée depuis le 28 mars dernier à la suite du blocage d'une valve de sécurité et du rejet dans l'atmosphère de vapeurs radioactives. On a donc pensé à un accident du même type d'autant que les deux centrales sont construites par la même firme. Selon la direction de la centrale de Crystal River contrairement à l'accident de Three Mile Island le système de sécurité qui active le refroidissement du réacteur a, dans ce cas, parfaitement fonctionné.

Une équipe de cinq techniciens de la Commission de Réglementation nucléaire (NRC) est arrivée sur place mardi pour veiller à ce que toutes les mesures de sécurité soient appliquées. Les mesures d'urgence qui ont été prises dès l'arrêt de la centrale avec l'évacuation du personnel ont été levées mardi.

Depuis son entrée en service en mars 77 la centrale de Crystal River située à une centaine de kilomètres de Tampa sur la côte du golfe du Mexique a connu une série d'incidents techniques qui ont entraîné sa fermeture du 3 mars au 17 septembre 78. La centrale devait être arrêtée prochainement pour révision, mais la NRC avait autorisé la compagnie d'exploitation à fonctionner jusqu'à la fin de de l'hiver.